

Image not found or type unknown



Que faire ,donation et alzmeir

Par **nat**, le **09/06/2008** à **19:49**

Bonjour,
mon mari est fils unique et à la maison de ses parents en nu-propriété,eux en ont l'usufruit.
A ce jour depuis bientôt 3ans mon beau père est dans un foyer alzmeir (dernier stade)et la maison est devenue trop grande pour ma belle mère qui souhaiterais la vendre,pour aller dans une maison de retraite.elle à 77ans

Est il possible alors que nous n'avons pas mis mon beau père sous tutelle (,je suis sa référente) de vendre la maison ,ou de la donner complètement à mon mari .

Nous ne savons que faire c'est malheureux d'attendre la fin pour que ma belle mère puisse mieux vivre ,elle regrette de ne pas avoir mis la maison en donation complète surtout qu'il est tout seul et que les factures sont payés sans problèmes.

Merci de votre aide.
Nat.